Elections Législatives du 23 Juin 1968 - 6e Circonscription d'Ille-&-Vilaine

UNION pour la DÉFENSE de la RÉPUBLIQUE

Le Général DE GAULLE a sauvé la République. Apportez-lui votre soutien.

Electrices et Electeurs de l'Arrondissement de Saint-Malo,

Votre Vote, le 23 Juin, est d'une exceptionnelle gravité.

Vous Voterez pour rester Libres ! Vous direz non à la Dictature et à la Guerre Civile !

La République, la démocratie et la liberté ont été menacées. Vous direz que vous voulez **vivre dans une République d'hommes libres en votant pour les candidats du Général de Gaulle,**

Affirmez votre attachement à la liberté de pensée, d'expression, d'association, de travail.

Les événements que nous venons de vivre ont placé chacun devant ses responsabilités. **L'heure est grave, mais aujourd'hui le choix est clair. De la voix de chacun dépend le salut de tous !**

Vous devez savoir ce que votre Député fera de votre voix.

Les électrices et les électeurs doivent savoir nettement ce que fera leur député.

Méfiez-vous des candidatures d'opportunisme !

Gardez-vous des candidats caméléons, incertains qui rassemblent des oppositions hétéroclites provisoirement rapprochées par la haine et qui ne peuvent apporter que l'Aventure !

Vous devez voter dans la clarté et avec certitude.

En votant pour nous, vous savez à qui et pour quoi vous apportez votre voix.

Votre intérêt exige un Gouvernement qui évitera l'inflation et le désordre.

La Ve République a permis à notre Pays de vivre dans la paix et de recouvrer son indépendance.

La France est engagée dans la construction de **l'unité de l'Europe,** cadre dès à présent réalisé de notre vie économique, ouvrant des débouchés plus larges à notre industrie et à notre agriculture grâce aux accords conclus à Bruxelles. Sa construction et son élargissement doivent être poursuivis avec réalisme et volonté.

Dans un monde ouvert à la concurrence, la France doit avoir une économie compétitive, nécessité et condition de l'expansion et par conséquent de l'**amélioration du niveau de vie** et de la **création d'emplois.**

Les décisions récemment acquises pour tous et particulièrement pour les travailleurs les plus défavorisés **ne seront pas remises en cause.**

Nous voulons réaliser une société plus juste.

De nouvelles améliorations doivent être apportées **aux conditions de vie** par la progression des salaires et des retraites les plus modestes, l'abaissement de l'âge de la retraite réalisé progressivement (et d'abord pour les métiers les plus pénibles et pour les femmes) l'aménagement des horaires et des conditions de travail dans le cadre des professions.

Pour que ces mesures ne soient pas vaines, il faut un Gouvernement capable d'y faire face : seuls peuvent en donner l'assurance à tous (et spécialement aux anciens et aux retraités, perpétuelles victimes de l'inflation) les hommes qui ont su redresser notre situation financière et économique, nous éviter en 1958 la faillite et arrêter en 1968 le désordre et l'anarchie.

Pour que les travailleurs ne soient pas trompés, les économiquement faibles et les petits commerçants et artisans écrasés, il faut un franc stable, une économie saine, moderne et en expansion.

Non au désordre, oui aux réformes.

Un grand élan novateur s'est emparé de notre pays et spécialement de notre jeunesse. Il veut des réformes de structures pour notre organisation économique et sociale. La Ve République ne les a pas ignoré; dans beaucoup de secteurs elle les avait entreprises et il est juste de dire que beaucoup d'habitudes et de traditions s'y sont opposé.

Les événements que nous venons de vivre auront eu le mérite d'en souligner l'évidence et d'en précipiter l'actualité. Cest pourquoi **le Gouvernement du Général de Gaulle ne s'y est pas dérobé,** proposant même que notre peuple tout entier en décide les grandes orientations.

L'esprit de ces réformes est celui **de la participation.** Il s'agit de permettre à tous de s'associer aux responsabilités et de contribuer aux décisions.

La législation sur les entreprises, l'organisation des structures économiques et l'aménagement des ordonnances sur le fonctionnement de la Sécurité Sociale en seront les premières manifestations.

Cela inspirera aussi la réforme de l'Université et de l'Enseignement en associant les enseignants, les parents, les étudiants et les représentants des organisations économiques et professionnelles.

Cela se réalisera enfin **dans le cadre régional, par une décentralisation et un partage des responsabilités.**

Cette vaste entreprise correspond d'ailleurs aux vœux profonds du Général de Gaulle réformateur de l'Etat, promoteur du vote des femmes, initiateur du référendum et de l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel. Elle ne peut être réalisée que par un Gouvernement assuré d'une majorité au Parlement et conduit par un homme de courage, d'expérience et de capacité comme **Georges Pompidou.**

L'Expansion de l'Arrondissement.

Dans le cadre de cette œuvre nationale de transformation et de progrès, accomplie dans l'ordre et dans le respect de la démocratie, s'inscrit le développement de notre Arrondissement.

Nous devons travailler ensemble. Nous aiderons les responsables de nos villes et communes et les dirigeants des secteurs professionnels dans l'accomplissement de leur tâche. Avec eux, nous étudierons les programmes et les moyens de les réaliser.

Le progrès exige un développement global. Dans tous les domaines nous devons agir. Les actions les plus importantes pour l'arrondissement de Saint-Malo concernent :

— **l'emploi.** Il faut développer les activités existantes et en créer de nouvelles. D'abord en poursuivant **l'industrialisation** très insuffisante malgré les encouragements et les aides de l'Etat et le dynamisme de quelques entreprises et collectivités. Ensuite en améliorant l'exploitation de nos ressources naturelles : **tourisme, produits de la mer, commerce, artisanat, hôtellerie,** qui sont, avec l'agriculture, les fondements de notre économie régionale.

— **l'agriculture.** La Vᵉ République n'a ignoré ni les exigences de la transformation de ses structures, ni l'intérêt de l'organisation des marchés et leur soutien par le F.O.R.M.A., ni le devoir d'équité en assurant le bénéfice de la sécurité sociale, de l'indemnité viagère de départ aux agriculteurs âgés de 60 ans ou de l'accès de leurs enfants aux établissements d'enseignement.

— **les communications** élément essentiel pour notre expansion :

— création d'une route moderne Rennes-Saint-Malo dont nous avons pu obtenir l'inscription du tronçon Châteauneuf-Saint-Malo pour les années 1969-1970;

— modernisation des transversales Est-Ouest;

— aménagement des ports de Saint-Malo et de Cancale pour le trafic commercial et de pêche et du Vivier-sur-Mer pour la mytiliculture;

— amélioration des relations ferroviaires à partir de Saint-Malo, Dinard et Dol;

— développement des liaisons aériennes vers Paris et l'Angleterre;

— **l'enseignement** général, technique et professionnel par un programme régional d'ensemble adapté aux nécessités nouvelles d'une économie en mutation.

— **la satisfaction des besoins sociaux :** construction de logements locatifs, améliorations des conditions d'accession à la propriété, crèches, foyers de jeunes, maisons de retraite et foyers-logements pour nos anciens qui doivent être assurés d'une existence décente. Nous avons toujours porté une attention particulière à ces problèmes; de nombreuses réalisations ou constructions en cours en témoignent à Saint-Servan, Dinard, Cancale, Châteauneuf, Dol, Pleurtuit, bientôt Tinténiac, Combourg, Pleine-Fougères et dans de très nombreuses et souvent petites communes.

— **la protection de la famille et de la santé.** Des équipements sanitaires et hospitaliers, des dispensaires, des établissements spéciaux pour les handicapés, des centres sociaux doivent épauler et compléter le dévouement et l'action du corps médical et de ses auxiliaires, des assistantes sociales et de tous ceux qui y participent dans le cadre d'organismes ou d'associations spécialisées.

— **la culture et les loisirs** pour tous et spécialement pour les jeunes en les associant à l'animation des centres d'activités sportives, culturelles, sociales et de loisirs.

— **les équipements publics** des villes et communes. S'il y a des besoins très importants à satisfaire leur réalisation est évidemment fonction des moyens financiers souvent importants qu'ils exigent. Les Maires et les Conseils Municipaux savent que notre concours leur a toujours été apporté.

Tels sont, tels seront les principaux axes de notre action. L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'arrondissement est une œuvre longue et difficile. **En nous présentant à nouveau** à leurs suffrages, nous croyons pouvoir dire à nos concitoyens que notre équipe n'a négligé aucun effort. Bien plus cependant qu'avec la satisfaction du devoir accompli, **c'est avec la volonté de servir toujours et davantage** que nous leur demandons de nous renouveler leur confiance.

Par votre Vote, assurez votre Avenir.

CHACUNE et CHACUN d'entre vous doit, **le 23 Juin**, faire **un choix important pour le Pays et pour lui-même.**

VOUS qui avez failli hier perdre vos libertés,
VOUS qui avez constaté où aurait pu vous mener le désordre et l'anarchie,
VOUS qui voulez que le drapeau tricolore flotte librement sur nos édifices,
VOUS qui voulez vivre dans une France renouvelée,
VOUS qui voulez être certains que votre député soutient une politique de paix, d'indépendance et de progrès, ***VOTEZ pour***

Yvon BOURGES

Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
Conseiller Municipal de Dinard

suppléé par

Jean HAMELIN

Député sortant de Saint-Malo
Premier Adjoint au Sénateur-Maire de Dol

PAS D'ABSTENTIONS ! PAS DE CALCULS ! L'HEURE EST TROP GRAVE !

Vu, le Candidat.

IMP. JEGU & ADAM, DINARD